

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN
COMTÉ DE MONTMORENCY**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI LE 16 SEPTEMBRE 2019

À la séance extraordinaire du Conseil municipal de L'Ange-Gardien, tenue à la salle de la Mairie, le lundi le 16 septembre 2019 à 18h étaient présents : Madame Diane Giguère, Messieurs Roger Roy, Simon Marcoux, Félix Laberge et Michel Laberge, sous la présidence de Monsieur le maire Pierre Lefrançois.
Absente : Chantale Gagnon.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le secrétaire-trésorier fait la lecture de l'ordre du jour.
19-09-9798 IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que l'ordre du jour présenté soit accepté et que les délibérations et la période de questions portent uniquement sur ce dernier, APPUYÉ PAR Diane Giguère, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

2. Fin de contrat

19-09-9799 IL EST PROPOSÉ PAR Michel Laberge, conseiller, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,
QUE le conseil met un terme au contrat de travail à durée déterminée du poste de directeur des loisirs se terminant le 31 décembre 2019 à compter de la présente résolution et de mandater la directrice générale à conclure une transaction de quittance pour la fin de l'emploi avec ce dernier.

3. Octroi de contrat pour le contrôle des matériaux pour le remplacement de ponceaux de la rue de la Vallée

19-09-9800 IL EST PROPOSÉ PAR Roger Roy, conseiller, que la Municipalité mandate la firme Englobe pour le contrôle des matériaux pour le remplacement de ponceaux de la rue de la Vallée, pour un coût d'environ 5000 \$ plus taxes, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

4. Octroi pour l'élaboration d'un programme de prévention

19-09-9801 IL EST PROPOSÉ PAR Roger Roy, conseiller, que la Municipalité mandate la firme Morneau Shepell pour l'élaboration d'un programme de prévention spécifique pour notre organisation, pour un coût de 500 \$ plus taxes, APPUYÉ PAR Michel Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

5. Période de questions

6. Levée de la séance

Monsieur le maire demande une résolution pour lever la séance.
19-09-9802 IL EST PROPOSÉ PAR Diane Giguère, conseillère, que la présente séance soit levée, il est 18h20, APPUYÉ PAR Roger Roy, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

« Je, Pierre Lefrançois, maire, par la présente signature, approuve chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, conformément à l'article 142 du *Code municipal*. »

Pierre Lefrançois, Maire

Lise Drouin, Secrétaire-trésorière/ Directrice générale